

# *Réouverture des églises catholiques au NB*

Quelques jours passés, la Santé publique du NB nous annonçait le passage à la phase 3 du plan de rétablissement. Cette nouvelle phase permettra l'ouverture de nos églises pour la tenue de célébrations publiques de 50 personnes ou moins (messes dominicales, messes sur semaine, baptêmes, mariages, funérailles et autres célébrations).

Nous pourrons donc nous rassembler à nouveau dans nos églises respectives à compter de samedi et dimanche prochain (les 30 et 31 mai) pour y célébrer notre foi, et ce, dans tous les diocèses du Nouveau-Brunswick.

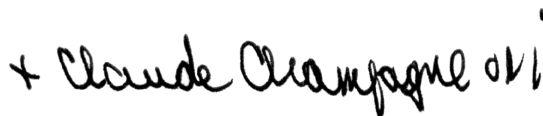
Afin d'éviter des débordements et des voyages inutiles, les fidèles devront s'inscrire obligatoirement au secrétariat de leur paroisse (en appelant aux heures habituelles d'ouverture) en vue de réserver une place pour une messe à une heure précise, car le nombre de fidèles autorisés par célébration a été fixé pour le moment à 50 personnes ou moins. Et nous devons respecter cette limite.

Sur les lieux, toutes les mesures de sécurité et de prévention sanitaire exigées par les autorités gouvernementales seront mises en place afin de veiller à la santé des gens.

Étant donné que la pandémie n'est pas encore terminée, les personnes malades, âgées ou d'une santé fragilisées sont invitées à évaluer s'il ne serait pas préférable pour elles de continuer à nourrir leur foi en participant à une messe retransmise via les médias à partir de leur domicile ou à fréquenter une messe en semaine.

Ce jeûne sacramentel des dernières semaines nous a sans doute permis de réaliser à quel point nos rassemblements dominicaux sont importants dans notre vie de foi et nous ont manqués.

Nous aurons donc la joie de nous retrouver samedi ou dimanche, les 30 et 31 mai prochains, en cette belle et grande fête de la Pentecôte, marquant la naissance de l'Église. Nous sentirons alors l'Esprit Saint souffler sur nous un vent de paix, de joie et de fraternité retrouvée!



+ Claude Champagne, o.m.i.  
Évêque d'Edmundston